



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 mars 1998

Erna Boinot : Dossier de demande de subvention

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Mars 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 Mars 1998

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

DELIBERATION D98102

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mars 1998

Centre d'Etudes Urbaines

Erna Boinot : Dossier de demande de subvention

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La friche industrielle Erna Boinot chemin des coteaux de Ribray est située dans le périmètre de la zone de redynamisation urbaine. Sa réhabilitation a pour objectif l'implantation d'unités artisanales.

Ce projet offrira ainsi l'opportunité de création d'emplois dans l'un des secteurs les plus touchés de la ZRU (La Gavacherie) répondant notamment au souci d'insertion des jeunes au travers d'actions de développement économique.

Ce classement permet aux entreprises qui s'y installent de bénéficier d'avantages fiscaux.

Une analyse du fichier de locaux disponibles souligne des demandes non satisfaites en terme de locaux artisanaux situés dans une fourchette de 100 à 200 m². A ceux-ci viennent s'ajouter plusieurs demandes de créateurs d'entreprises en sortie de pépinière en recherche de locaux.

Le projet de réhabilitation d'un patrimoine industriel à destination de petites entreprises artisanales en ZRU est par ailleurs susceptible de bénéficier d'aides, notamment de la part de l'Etablissement Public pour l'Aménagement et la Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux (EPARECA) créé à cet effet dans le cadre de la loi pour la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville du 14 novembre 1996.

Une étude de faisabilité a été menée sur la base d'une analyse du bâti existant, d'un programme et d'un plan de financement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le principe de réhabilitation du site Erna Boinot suivant l'étude de faisabilité réalisée.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter pour cette opération des subventions auprès de l'Etat (Zone de Redynamisation Urbaine) du Conseil Régional et du Conseil Général.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)